



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le 08/07/2024
ID : 056-200008696-20240708-DEL_202417-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 2 juillet 2024

DEL_202417

Objet de la Délibération

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Anne JEHANNO, Aurélie MARTORELL, André HARTEREAU, Claudine CORPART,
Sophie PALANT-LE-HEGARAT

Absents excusés :

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Laurent DUVAL et Fabrice LEBRETON

Absent :

Stéphane LOHEZIC

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

**SEANCE DU COMITE
DU 2 JUILLET 2024**

DELEGATION DE POUVOIRS DU COMITE AU PRESIDENT - COMPTE-RENDU

Par délibérations en dates des 12 novembre 2020, 14 décembre 2022 et 10 octobre 2023, le Syndicat Mixte a délégué une partie de ses pouvoirs au Président, conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales et des statuts du Syndicat Mixte.

Les actes pris dans le cadre de cette délégation sont les suivants :

OCCUPATION

- Convention 2021-01-003 - Avenant n°1, mise à disposition de l'IFCE des locaux sur le site du Haras National d'Hennebont - Revalorisation des charges liées à l'occupation.
- Convention 2024-02-005 - Mise à disposition d'espaces à Yann MAILLET en vue de l'implantation de ruches sur le site du Haras National d'Hennebont
- Convention 2023-01-002 - Avenant n°1, Mise à disposition d'espaces à Alexandre DEPAGNE sur le site du Haras National d'Hennebont - Modification des espaces à usage exclusif et des modalités financières liées à l'accueil ponctuel de chevaux.
- Convention 2024-04-008 - Association Frères d'âmes - Accueil de l'association sur le site du Haras National d'Hennebont pour la mise en œuvre d'activités de jardinage, de bricolage et de travaux de restauration des terrains et des bâtiments du Haras
- Convention 2024-02-003 - Association Bretagne Vivante - Réalisation d'un inventaire de la faune et de la flore du Haras National d'Hennebont

MARCHES PUBLICS (voir tableau annexé)

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment celles de l'article L.5211-10 ;
Vu la délibération du 12 novembre 2020 ;
Vu la délibération du 14 décembre 2022 ;
Vu la délibération du 10 octobre 2023 ;

Article unique : **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs consentie par le Comité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT - MARCHÉ - HAR

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
 Reçu en préfecture le 08/07/2024
 Publié le 08/07/2024
 ID : 056-200008696-20240708-DEL_202417-DE

Objet du marché	Numéro du marché	Lot	Durée du marché	Titulaire	Code postal	Ville	Montant du marché	Date de signature du marché
MARCHES PASSES SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE								
Travaux d'aménagement d'une plateforme stabilisée	24001	Marché unique	6 mois	Pigeon Bretagne Sud	56700	Hennebont	71 899,40 €	30/05/24